



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-015-2021-06

PUBLIÉ LE 7 JUIN 2021

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Pôle Politique du travail

IDF-2021-06-07-00001 - Décision n° 2021-61 du 7 juin 2021 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérimaires de l'Unité départementale de Paris de la DRIEETS d Ile-de-France?? (8 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Pôle T Service santé et sécurité au travail

IDF-2021-06-04-00006 - Arrêté 4-6-2021 portant agrément d'organismes pour la formation en santé-sécurité des représentants du personnel (13 pages)

Page 12

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

IDF-2021-06-07-00001

Décision n° 2021-61 du 7 juin 2021 portant
affectation des agents de contrôle dans les
unités de contrôle et gestion des intérimis de
l'Unité départementale de Paris de la DRIEETS
d Ile-de-France



Décision n° 2021-61 du 7 juin 2021 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérimaires de l'Unité départementale de Paris de la DRIEETS d'Île-de-France

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Île-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles R 8122-1 et suivants.

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations,

Vu l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2019 portant création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail,

Vu la décision n° 2021-23 du 01 avril 2021 du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France relative à la localisation et à la délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail de l'unité départementale de Paris.

DÉCIDE

Article 1 : Les inspecteurs et contrôleurs du travail sont chargés des actions d'inspection de la législation du travail dans les entreprises relevant des sections d'inspection du travail composant les unités de contrôle du département de Paris, tel que défini dans le tableau des affectations, d'intérimaires et de suppléances des sections, référencés dans la colonne A de l'annexe en vigueur.

Article 2 : les agents du corps de l'inspection du travail sont chargés de l'intérim des postes soit non pourvus, soit vacants en raison de l'absence de longue durée de leur titulaire, tel que défini dans le tableau des affectations, d'intérimaires et de suppléances des sections, référencés dans la colonne B de l'annexe en vigueur.

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article R.8122-11-1° du code du travail, les pouvoirs de décision administrative relevant de la compétence exclusive d'un inspecteur du travail sont confiés aux inspecteurs du travail mentionnés tel que défini dans le tableau des affectations, d'intérimaires et de suppléances des sections, référencés dans la colonne C de l'annexe en vigueur.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un inspecteur mentionné à l'annexe en vigueur, le pouvoir de décision est assuré par l'inspecteur chargé d'assurer l'intérim de celui-ci en application de l'article 5.

Article 4 : Conformément aux dispositions de l'article R.8122-11-2° du code du travail, le contrôle de tout ou partie des établissements d'au moins cinquante salariés qui ne serait pas assuré par les contrôleurs du travail est confié aux inspecteurs du travail tel que défini dans le tableau des affectations, d'intérim et de suppléances des sections, référencés dans la colonne D et E de l'annexe en vigueur.

Article 5 : En cas de vacance de poste, d'absence ou d'empêchement pour une durée inférieure à un mois d'un ou plusieurs agents de contrôle désignés à l'article 1 ci-dessus, l'intérim est organisé selon les modalités ci-après :

Unité de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements : UC 01-02

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle des 3^{ème}, 4^{ème} ou 11^{ème} arrondissements, des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements, du 12^{ème} arrondissement, du 17^{ème}, des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements ou des transports.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail de l'Unité de contrôle des 3^{ème}, 4^{ème} ou 11^{ème} arrondissements, du 12^{ème} arrondissement ou de l'unité de contrôle des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle des unités de contrôle des 3^{ème}, 4^{ème} ou 11^{ème} arrondissements, du 12^{ème} arrondissement ou des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

Unité de contrôle des 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements : UC 03-04-11

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements, du 12^{ème} arrondissement, du 17^{ème}, des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements ou des transports.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle des 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, du 12^{ème} arrondissement ou des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle des 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle des unités de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, du 12^{ème} arrondissement ou des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

Unité de contrôle des 5^{èmes}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements : UC 05-06-07

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, des 3^{ème}, 4^{ème} ou 11^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements, du 12^{ème} arrondissement, du 17^{ème}, des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements ou des transports.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements, du 17^{ème} arrondissement ou des transports, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle des unités de contrôle des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements, du 17^{ème} arrondissement ou des transports.

Unité de contrôle du 8^{ème} arrondissement : UC 08

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle des, 9^{ème} arrondissement, 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, 15^{ème} ou 16^{ème} arrondissement.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle du 8^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail de l'unité de contrôle du 9^{ème} arrondissement, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle du 8^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle de l'unité de contrôle du 9^{ème} arrondissement.

Unité de contrôle du 9^{ème} arrondissement : UC 09

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsable des unités de contrôle des 8^{ème} arrondissement, 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, 15^{ème} ou du 16^{ème} arrondissement.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle du 9^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail de l'unité de contrôle du 8^{ème} arrondissement, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle du 9^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle de l'unité de contrôle du 8^{ème} arrondissement.

Unité de contrôle des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements : UC 10-18

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, des 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements, des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, du 12^{ème} arrondissement, du 17^{ème}, des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements ou des transports.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, du 17^{ème} arrondissement ou des transports, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle des unités de contrôle des 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} arrondissements, du 17^{ème} arrondissement ou des transports.

Unité de contrôle du 12^{ème} arrondissement : UC 12

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, des 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements, des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements, du 17^{ème}, des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements ou des transports.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle du 12^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle des 1^{ers} et 2^{ème} arrondissements, des 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements ou des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle du 12^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle des unités de contrôle des 1^{ers} et 2^{ème} arrondissements, des 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements ou 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

Unité de contrôle des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements : UC 13-14

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle du 15^{ème}, du 16^{ème} arrondissement, du 8^{ème} arrondissement ou du 9^{ème} arrondissement ou par la directrice du secteur 2.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle du 13^{ème} et 14^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle du 15^{ème} arrondissement, ou du 16^{ème} arrondissement, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle des unités de contrôle du 15^{ème} arrondissement, ou du 16^{ème} arrondissement.

Unité de contrôle du 15^{ème} arrondissement : UC 15

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle, des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, du 16^{ème} arrondissement, du 8^{ème} arrondissement ou du 9^{ème} arrondissement.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle du 15^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, ou du 16^{ème} arrondissement, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle du 15^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle de l'unité de contrôle du 16^{ème} arrondissement ou des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

Unité de contrôle du 16^{ème} arrondissement : UC 16

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, du 15^{ème} arrondissement, du 8^{ème} arrondissement ou du 9^{ème} arrondissement.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle du 16^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, ou du 15^{ème} arrondissement, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle du 16^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle de l'unité de contrôle des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, ou du 15^{ème} arrondissement.

Unité de contrôle du 17^{ème} arrondissement : UC 17

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, des 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements, des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements, du 12^{ème}, des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements ou des transports.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle du 17^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissement ou des transports, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle du 17^{ème} arrondissement ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle des unités de contrôle des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissement ou des transports.

Unité de contrôle des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements : UC 19-20

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, des 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements, des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements, du 12^{ème} arrondissement, du 17^{ème} arrondissement ou des transports.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, des 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements ou du 12^{ème} arrondissement, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des agents de contrôle des unités de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, 3^{ème}, 4^{ème} et 11^{ème} arrondissements ou du 12^{ème} arrondissement.

Unité de contrôle Transport : UC TR

L'intérim du responsable de l'unité de contrôle est assuré par l'un des responsables des unités de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, des 3^{ème}, 4^{ème} ou 11^{ème} arrondissements, des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements, du 12^{ème} arrondissement, du 17^{ème} arrondissement ou des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

L'intérim des inspecteurs du travail est assuré par l'un des inspecteurs de l'unité de contrôle transport du département ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements ou du 17^{ème} arrondissement, ou par le responsable de l'unité de contrôle.

L'intérim des contrôleurs du travail est assuré par l'un des agents de contrôle de l'unité de contrôle transport du département ou en cas de vacance temporaire, d'absence ou d'empêchement simultanés, par un des inspecteurs du travail des unités de contrôle des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements ou du 17^{ème} arrondissement.

Article 6: Conformément aux dispositions de l'article R.8122-10 du code du travail, les agents mentionnés à l'article 1 participent lorsque l'action le rend nécessaire aux actions d'inspection de la législation du travail sur le territoire de l'unité départementale de Paris.

Article 7 : La décision n° 2021-56 du 3 mai 2021 est abrogée.

Article 8 : Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Île-de-France.

Fait à Aubervilliers, le 7 juin 2021

Le directeur régional et interdépartemental
de l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités

Gaëtan RUDANT

**SIGNÉ PAR
CERTIFICAT
ÉLECTRONIQUE**

Annexe :

2021 06 01 Tableau affectations intérim suppléances des sections IT.pdf

Tableau des affectations des agents de contrôles dans les Unités de Contrôles des services d'inspection du Travail de l'UD de Paris. Gestion des intérim et de la suppléance, annexé à l'arrêté du 01/06/2021

UC	Section	Ardt	Colonne A NOM et Prénom	Grade	Colonne B UC / Section Interim > 1 mois	Colonne C décisions administratives Art. R.8122-11-1°	Colonne D éts. de + de 50 salariés Art. R.8122-11-2°	Colonne E éts. de + de 300 salariés Art. R.8122-11-2°
UC 01-02	RUC	1-2	BENARD Marie-Claude					
UC 01-02	1-1	1			BENARD Marie-Claude	BENARD Marie-Claude	BENARD Marie-Claude	BENARD Marie-Claude
UC 01-02	1-2	1	GIP Fanny	IT				
UC 01-02	1-3	1	ALLARD Fleur	IT				
UC 01-02	1-4	1	CREANTOR Arsène	IT				
UC 01-02	1-5	1	FASSO-MONALDI Louise	IT				
UC 01-02	1-6	2	LUGUET Emmanuel	IT				
UC 01-02	1-7	2	HUMBERT James	IT				
UC 01-02	1-8	2	TRUPIER Sylvie	CT		LUGUET Emmanuel	LUGUET Emmanuel	LUGUET Emmanuel
UC 01-02	1-9	2			BENARD Marie-Claude	BENARD Marie-Claude	BENARD Marie-Claude	BENARD Marie-Claude
UC 01-02	1-10	2	BOELDIEU Julien	IT				
UC 01-02	1-11	2	CADIOU Benjamin	IT				
UC 03-04-11	RUC	3-4-11	GROULT Jocelyne					
UC 03-04-11	3-1	3	THISSIER Philippe	CT		GODIN Véronique	GODIN Véronique	GODIN Véronique
UC 03-04-11	3-2	3	GODIN Véronique	IT				
UC 03-04-11	3-3	3			GODIN Véronique	GODIN Véronique	GODIN Véronique	GODIN Véronique
UC 03-04-11	3-4	4			RAMBAUD Françoise	RAMBAUD Françoise	RAMBAUD Françoise	RAMBAUD Françoise
UC 03-04-11	3-5	4	RAMBAUD Françoise	IT				
UC 03-04-11	3-6	11	LAGARDE Stéphane	IT				
UC 03-04-11	3-7	11	EL HABBAD Farida	CT		Sophie POULET	Sophie POULET	Sophie POULET
UC 03-04-11	3-8	11	TRAN VAN TI Maximilien	IT				
UC 03-04-11	3-9	11	POULET Sophie	IT				
UC 03-04-11	3-10	11	GLEMET Christelle	IT				
UC 03-04-11	3-11	11			Stéphane LAGARDE	Stéphane LAGARDE	Stéphane LAGARDE	Stéphane LAGARDE
UC 05-06-07	RUC	5-6-7	Eric MATHEVET par intérim					
UC 05-06-07	5-1	5	FUSINA Marc	IT				
UC 05-06-07	5-2	5	Djamila AINSEBA	CT		FUSINA Marc		
UC 05-06-07	5-3	5	ASTRI Marie-Claude	IT	FUSINA Marc	FUSINA Marc	FUSINA Marc	FUSINA Marc
UC 05-06-07	5-4	6	ROYER Françoise	CT		FUSINA Marc	FUSINA Marc	FUSINA Marc
UC 05-06-07	5-5	6			MARVALIN Valérie	MARVALIN Valérie	MARVALIN Valérie	MARVALIN Valérie
UC 05-06-07	5-6	6	MARVALIN Valérie	IT				
UC 05-06-07	5-7	6	ZEROUALI Samira	IT				
UC 05-06-07	5-8	7	DELOCHE Damien	IT				
UC 05-06-07	5-9	7	Noura MEDJOUJ-MEZHAR	IT				
UC 08	RUC	8	DEMORTIER Marika					
UC 8	8-1	8	KILLIAN Julia	IT				
UC 8	8-2	8	GOMES Lionel	IT				
UC 8	8-3	8	BOLORÉ Benoit	IT				
UC 8	8-4	8	WEISS Nathalie	IT				
UC 8	8-5	8	DREUX Olivier	IT				
UC 8	8-6	8	MORTREUIL Florence	IT				
UC 8	8-7	8			PENFORNIS Merryl	PENFORNIS Merryl	PENFORNIS Merryl	PENFORNIS Merryl
UC 8	8-8	8	DINOCCA Gianni	IT				
UC 8	8-9	8	PICHERY Maud	IT				
UC 8	8-10	8			BOLORÉ Benoit	BOLORÉ Benoit	BOLORÉ Benoit	BOLORÉ Benoit
UC 8	8-11	8	BRESSON Eloïse	IT				
UC 8	8-12	8	LINZE Thomas	IT				
UC 8	8-13	8	FREDERIC Caroline	IT				
UC 8	8-14	8	LAGNEAU Claude	CT		LAVABRE Virginie		
UC 8	8-15	8	LAVABRE Virginie	IT				
UC 8	8-16	8	PENFORNIS Merryl	IT				

UC 09	RUC	9	LEPERTEL Franck, par intérim					
UC 09	9-1	9	VIDAL Roselyne	IT	GUYOT Françoise	GUYOT Françoise	GUYOT Françoise	GUYOT Françoise
UC 09	9-2	9	JAKUBOWSKI Pierre	CT		SOULIER Roland	SOULIER Roland	SOULIER Roland
UC 09	9-3	9			SOULIER Roland	SOULIER Roland	SOULIER Roland	SOULIER Roland
UC 09	9-4	9	SOULIER Rolland	IT				
UC 09	9-5	9	GUYOT Françoise	IT				
UC 09	9-6	9	BOURJOLLY Nathalie	IT				
UC 09	9-7	9	MORIO Caroline	IT	DELADREC Aurore	DELADREC Aurore	DELADREC Aurore	DELADREC Aurore
UC 09	9-8	9	DELADREC Aurore	IT				
UC 09	9-9	9	MARZIVE Nadine	IT				
UC 09	9-10	9			BOURJOLLY Nathalie	BOURJOLLY Nathalie	BOURJOLLY Nathalie	BOURJOLLY Nathalie
UC 09	9-11	9	MAILLET Christel	IT				
UC 10-18	RUC	10-18	LHOSTIS Ismérie					
UC 10-18	10-1	10	MANIER Christelle	IT				
UC 10-18	10-2	10			BORGHERO François	BORGHERO François	BORGHERO François	BORGHERO François
UC 10-18	10-3	10			DUPONT Vanessa	DUPONT Vanessa	DUPONT Vanessa	DUPONT Vanessa
UC 10-18	10-4	10	OU-RABAH Samuel	IT				
UC 10-18	10-5	10			PHILIBERT Arnaud	PHILIBERT Arnaud	PHILIBERT Arnaud	PHILIBERT Arnaud
UC 10-18	10-6	10	DUPONT Vanessa	IT				
UC 10-18	10-7	10	GOUT Philippe	IT				
UC 10-18	10-8	10	PHILIBERT Arnaud	IT				
UC 10-18	10-9	18	DZUIBA Delphine	IT				
UC 10-18	10-10	18	GOY Sébastien	IT				
UC 10-18	10-11	18	BORGHERO François	IT				
UC 10-18	10-12	18	RULLE Antoinise	IT				
UC 12	RUC	12	GIRON Elodie					
UC 12	12-1	12	CHEVREAU Barbara	IT				
UC 12	12-2	12	BENOIT Betty	IT				
UC 12	12-3	12	CANGOU-MINOS Eliane	IT				
UC 12	12-4	12	JEAN-LOUIS Manuel	IT				
UC 12	12-5	12			GIRON Elodie	GIRON Elodie	GIRON Elodie	GIRON Elodie
UC 12	12-6	12			ANDRIEU David	Betty BENOIT	Betty BENOIT	Betty BENOIT
UC 12	12-7	12	ANDRIEU David	CT		GIRON Elodie	ANDRIEU David	GIRON Elodie
UC 12	12-8	12	GIRON Elodie	IT				
UC 13-14	RUC	13-14	AZARI Alexandre					
UC 13-14	13-1	13	DESSALES Thomas	IT				
UC 13-14	13-2	13	ABDELGHANI Mourad	IT				
UC 13-14	13-3	13	MARTEL Thierry	IT				
UC 13-14	13-4	13	CHARENTON Bruno	IT	MARTEL Thierry	MARTEL Thierry	MARTEL Thierry	MARTEL Thierry
UC 13-14	13-5	13	MOUALHI Nisar	IT				
UC 13-14	13-6	13	GIVORD Florian	IT				
UC 13-14	13-7	13	ÖNCE Samuel	IT				
UC 13-14	13-8	14	SOK Angkeavattay	IT				
UC 13-14	13-9	14			MARTEL Thierry	MARTEL Thierry	MARTEL Thierry	MARTEL Thierry
UC 13-14	13-10	14	COUPAYE Fabrice	IT				
UC 13-14	13-11	14	ILLARINE Laurence	CT		ABDELGHANI Mourad	ABDELGHANI Mourad	ABDELGHANI Mourad
UC 15	RUC	15	SAOULI Lydia					
UC 15	15-1	15	MUNIER Delphine	IT				
UC 15	15-2	15	ZERGOUG Same	IT				
UC 15	15-3	15			NOUCK Alice	NOUCK Alice	NOUCK Alice	NOUCK Alice
UC 15	15-4	15	OUARRAOU Nadia	IT				
UC 15	15-5	15			DABNEY Dominique	DABNEY Dominique	DABNEY Dominique	DABNEY Dominique
UC 15	15-6	15	KEHILA Lynda	IT				
UC 15	15-7	15	NOUCK Alice	IT				
UC 15	15-8	15			KEHILA Lynda	KEHILA Lynda	KEHILA Lynda	KEHILA Lynda
UC 15	15-9		DABNEY Dominique	IT				

UC 16	RUC	16	LEPERTEL Franck					
UC 16	16-1	16			Michel POMMIER	Michel POMMIER	Michel POMMIER	Michel POMMIER
UC 16	16-2	16	POMMIER Michel	IT				
UC 16	16-3	16	BLANCHET Pascale	IT	Caroline HAIGRON	Caroline HAIGRON	Caroline HAIGRON	Caroline HAIGRON
UC 16	16-4	16			Michel POMMIER	Michel POMMIER	Michel POMMIER	Michel POMMIER
UC 16	16-5	16	SCHWOB Jean-Bernard	IT				
UC 16	16-6	16	COLNA Claude	CT		GAUDEL Mathias		
UC 16	16-7	16	HAIGRON Caroline	IT				
UC 16	16-8	16	GAUDEL Mathias	IT				
UC 17	RUC	17	PEYRON Patrice					
UC 17	17-1	17	FABRONI Nicole	IT				
UC 17	17-2	17			CHARCOSSET Aude	CHARCOSSET Aude	CHARCOSSET Aude	CHARCOSSET Aude
UC 17	17-3	17			PEYRON Patrice	PEYRON Patrice	PEYRON Patrice	PEYRON Patrice
UC 17	17-4	17	SAVEAN Micheline	CT		TISBA Nadège	TISBA Nadège	TISBA Nadège
UC 17	17-5	17	CHARCOSSET Aude	IT				
UC 17	17-6	17	TISBA Nadège	IT				
UC 17	17-7	17	LABSSI Mornia	IT				
UC 19-20	RUC	19-20	AYMEN DE LAGEARD Lucile					
UC 19-20	19-1	19	MALLEVRE Philippe	IT				
UC 19-20	19-2	19	JORRO Elise	IT				
UC 19-20	19-3	19	Lydia DUHENNOIS	IT				
UC 19-20	19-4	19			Lydia DUHENNOIS	Lydia DUHENNOIS	Lydia DUHENNOIS	Lydia DUHENNOIS
UC 19-20	19-5	19	JOUBERT Céline	IT				
UC 19-20	19-6	19	ARNUEL Hervé	CT		Lucile AYMEN de LAGEARD	Lucile AYMEN de LAGEARD	Lucile AYMEN de LAGEARD
UC 19-20	19-7	20			Phillipe MALLEVRE	Phillipe MALLEVRE	Phillipe MALLEVRE	Phillipe MALLEVRE
UC 19-20	19-8	20	CHEURFA Lounès	IT				
UC 19-20	19-9	20			JORRO Elise	JORRO Elise	JORRO Elise	JORRO Elise
UC TR	RUC		MATHEVET Eric					
UC TR	TR-1		Lucile COUTURE	IT				
UC TR	TR-2		BEAUD Arthur	IT				
UC TR	TR-3		HAMPARTZOUMIAN Stephane	IT				
UC TR	TR-4		BRIANTAIS Emeline	IT				
UC TR	TR-5				BRIANTAIS Emeline	BRIANTAIS Emeline	BRIANTAIS Emeline	BRIANTAIS Emeline
UC TR	TR-6		CHAMPAGNE Nadège	IT				
<i>Grade = CT: Contrôleur du Travail - IT: Inspecteur du Travail</i>					êts: établissements			
<i>Pour les contrôleurs du travail, si aucun nom d'IT n'est renseigné dans les colonnes >50 ou >300, alors le CT réalise le contrôle de tous les établissements</i>								
<i>Renseigner les exclusions des agents de contrôles intérimaires ou suppléants dans les cellules idoines</i>								

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

IDF-2021-06-04-00006

Arrêté 4-6-2021 portant agrément d'organismes
pour la formation en santé-sécurité des
représentants du personnel



ARRÊTÉ

**PORTANT AGRÈMENT D'ORGANISMES POUR LA FORMATION DES MEMBRES
DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL,
ET DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE,
EN MATIÈRE DE SANTÉ, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS,**

VU le code du travail et notamment les articles L. 4523-10, L. 4614-14 et L. 4614-15, R. 4614-21 à R. 4614-23 et R. 4614-26 à R. 4614-32 relatifs à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), et L. 2315-17, L. 2315-18, R. 2315-9 à R. 2315-16 nouveaux relatifs à la formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique (CSE) ;

VU les articles L. 6351-1 et suivants du code du travail,

VU les circulaires ministérielles du 14 mai 1985, du 19 octobre 1987 relatives à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, modifiées par la note d'actualisation du 17 mai 1993 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'état dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté IDF-2021-03-30-00003 du 30 mars 2021, de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Île de France, préfet de Paris, portant délégation de signature à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France (DRIEETS) en matière administrative, et la décision n° 2021-02 portant subdélégation de signature de Monsieur Gaëtan Rudant, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France aux agents de l'unité régionale,

VU la consultation et l'avis favorable émis le 28 mai 2021 par le comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles d'Île-de-France,

Considérant que les demandes d'agrément présentées par les organismes AGB Solutions, Cams Corp, CFER-UFCAC CFDT, Dancaf, Doxa Formation, DTR Conseil, Estim Formation, Forma Prev'Plus, Group Success, Nouvelle Heure, SCIO Conseil et Formation, Share Formation permettent d'apprécier leur faculté à dispenser la formation des membres du CHSCT et des membres de la délégation du personnel au CSE ;

5 rue Leblanc – 75911 PARIS CEDEX 15
Tél. standard : 01.82.52.40.00
Adresse internet : www.ile-de-france.gouv.fr
Allô, service public : 39 39

ARRÊTE

Article 1 : La liste des organismes agréés pour dispenser la formation des représentants du personnel aux CHSCT et la délégation du personnel au CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail est modifiée par l'ajout des organismes visés ci-dessus, et est annexée au présent arrêté.

Article 3 : Les organismes agréés remettront chaque année avant le 30 mars, au directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France, un compte rendu de leurs activités au cours de l'année écoulée. Ce compte rendu indique le nombre des stages organisés en vertu de l'agrément. L'absence de communication de ce compte rendu pourrait justifier le retrait d'agrément.

Article 4 : Si un organisme cesse de répondre aux conditions ayant justifié son agrément, celui-ci peut lui être retiré par décision motivée du préfet de région.

Article 5 : Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Aubervilliers, le 4 juin 2021

Pour le préfet, par délégation, le directeur régional,
et par subdélégation, le responsable du service santé,
sécurité au travail de la DRIEETS d'Île-de-France,

SIGNÉ

Sylvere DERNAULT

**Liste des organismes de formation agréés par le préfet de la Région Ile de France pour dispenser la formation
en matière de santé et de sécurité au travail des membres du CHSCT et du CSE**

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
ACTION SANTE Groupe DOXEA	2 allée Hector Berlioz BP 90017 95130 FRANCONVILLE	Secteur sanitaire, médico-social et tertiaire	06/03/2019
ADCA GFP	21 rue de Fécamp 75012 Paris	Nettoyage industriel, environnement, espaces verts, hôtellerie, informatique, télécom, services	03/11/2006
ADDEO CONSEIL	16 rue Moncey 75009 Paris		13/01/2021
ADECCO FORMATION	5 place du Colonel Fabien 75010 Paris	Tertiaire, Industrie	16/01/2013
ADEQUATION	16 rue Ampère Immeuble SOMAG 95307 Cergy Pontoise	Tertiaire, industrie, grande distribution	02/05/2013
ADIAJ FORMATION	3 rue Henri Poincaré 75020 Paris	Fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat	08/06/2012
ADN CSE	8 rue Lemercier 75017 Paris		27/10/2020
AEGIDE INTERNATIONAL	79 rue du Cherche-Midi 75006 Paris		21/06/1999
AEPACT	59 rue Meslay 75003 Paris	Industrie pharmaceutique, protection sociale, santé	28/09/2012
AEQUITIS	4 rue de la Pierre Levée 75011 Paris	Secteur bancaire et financier	13/01/2021

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
AFPI 77	238 rue de la Justice ZI Vaux le Pénil 77000 Melun	Industrie, métallurgie	21/06/1999
AFPI ETUDES ET PREVENTION	56 avenue de Wagram 75854 Paris cedex 17	Sidérurgie, métallurgie, BTP, automobile, informatique	16/07/2001
AFPIC FORMATION	18 rue Hoche 92980 Paris la Défense Cedex	Industries chimique pharmaceutique, cosmétique, et métallurgique	25/05/1987
AFTRAL	46 avenue de Villiers 75847 Paris cedex 17	Industrie, tertiaire, BTP	14/03/1985
AGB SOLUTIONS	27 rue Panhard et Levassor 78570 Chanteloup les Vignes		4/6/2021
AGECIF	22 rue de Picardie 75003 Paris		27/10/2020
ALIAVOX	24 villa des Cailloux 95600 Eaubonne	Métallurgie, énergie, télécommunications, santé, services	28/09/2012
ALINEA	5 avenue Francis de Pressensé 93218 La Plaine Saint Denis	Services	16/01/2013
ALTEO	50-52 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris		13/07/2016
ALTER EGO-PRP	22-24 rue du Pré des Aulnes 77340 Pontault-Combault		03/11/2017
ANGELE CONCEPT	7 rue Ambroise Thomas 75009 Paris	Industrie, tertiaire, santé	05/02/2004
APAVE	13/17 rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17	Industrie, tertiaire, chimie, santé, services, fonction publique, transports	14/03/1985
APEX ISAST FORMATION	32 rue de Chabrol 75010 Paris	Tous secteurs d'activité	28/09/2012
ARCNAM ILE DE FRANCE	53 rue de Turbigo 75003 Paris	Tous secteurs d'activité	28/09/2012
ARETE	3-5 rue de Metz 75010 Paris		17/05/2018
ARTIS	47/49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris	Transports	28/10/2003

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
ARSYA CONSEIL - L'ÉCOLE DES CE	21 rue de l'Abreuvoir 92100 Boulogne Billancourt		03/11/2017
ASMFP 77	1 avenue des Pins La Rochette BP 64 - 77001 Melun	Métallurgie, imprimerie, plasturgie, commerce, pétrole, chimie, matériaux de construction	17/10/2000
ATLANTES	21 bis rue du Champ de l'Alouette 75013 PARIS		06/03/2019
APSAC (Association pour la Promotion Sociale et l'Amélioration des Connaissances)	9 rue Baudoin 75013 Paris		3/11/2017
ASSOCIATION LES RESIDENCES DE L'AGORA	Résidence Les 2 Horloges - B58 10 rue Bernard Palissy 92800 Puteaux	Collectivités territoriales, fonction publique d'Etat	19/11/1997
AXIA CONSULTANTS	1 rue du Petit Robinson 78350 Jouy-en-Josas		22/12/2016
BEST CF	83 rue de Rouen 95300 PONTOISE		31/01/2020
BUREAU VERITAS	Centre de formation 17 rue Louise Dory 93230 Romainville	Industrie, BTP, tertiaire	14/03/1985
C3	47-49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris	Poste, finance, distribution, medias, industrie graphique, conseil publicité, culture, animation, sport	25/06/2013
CABINET J.M. BOULESTEIX	9 rue de Dantzig 75015 Paris	Distribution, métallurgie, administration	19/02/1986
CABINET JEAN-JACQUES TATOUX	59 rue Desnouettes 75015 Paris	Aérien, aéroportuaire, transport, agroalimentaire, industrie, secteur public	29/12/2008
CABINET JLB ECOCOM	3 rue des Solitaires 75019 Paris	Services, industrie	16/01/2013
CALLENTIS FORMATION	21 square Saint-Charles 75012 Paris	Assurances, banques, informatique, associatif	23/06/2020
CAMS CORP	36 rue Albert 1 ^{er} 95260 Beaumont-sur-Oise		4/6/2021

5

*DRIEETS Ile-de-France – 19 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers
4 juin 2021*

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
CB FOR	47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris (cedex 19)	BTP, industries du bois, ameublement, logement social, ETGC, matériaux, matériaux de construction, négoce de bois et matériaux, maîtrise d'œuvre	27/10/2020
CCI DE VERSAILLES VAL D'OISE / YVELINES	FPC Info Centre 21 avenue de Paris 78021 Versailles cedex		07/05/1985
CDG 77	10, Points de Vue CS 40056 77564 Lieusaint cedex	Collectivités locales	20/07/2005
CEDAET	23 rue Yves Toudic 75010 Paris		13/07/2016
CEFA	47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris Cedex 19	Agroalimentaire	16/07/2001
CEFI SOLIDAIRES	144 boulevard de la Villette 75019 Paris	Tous secteurs d'activité	02/05/2013
CEFPIC	33 avenue de la République 75011 Paris	Chimie, pharmacie, verre, caoutchouc, plasturgie	05/02/2004
CEGOS	19 rue René Jacques 92798 Issy les Moulineaux	Tous secteurs d'activité	16/07/2001
CENTOR	Groupe Nuages Blancs 30 rue Troyon 92316 Sèvres Cedex		25/05/1987
CER 92	4 avenue Laurent Cély Tour d'Asnières 92600 Asnières-sur-Seine		27/10/2020
CFER-UFCAC CFDT (Centre de formation, d'étude et de recherche)	20 rue Lucien Sampaix 75010 Paris	Branche ferroviaire	4/6/2021
CHUBB FRANCE	10 avenue de l'Entreprise Parc Saint Christophe Bâtiment Magellan 1 95862 Cergy Pontoise cedex	Grande distribution, services aux entreprises, transports	29/03/1999
CIG (Centre Interdépartemental de Gestion de la grande couronne de la région Ile de France)	15 rue Boileau BP 855 78008 Versailles cedex	Fonction publique territoriale	05/10/2004

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
COMUNDI	Immeuble Pleyad 39 boulevard Ornano 93200 Saint Denis	Tous secteurs d'activité	23/11/2013
COMPÉTENCES PRÉVENTION	127 rue Amelot 75011 Paris		22/12/2016
CONSEIL CE	31 bis rue des Longs Prés 92100 Boulogne Billancourt		14/03/2018
COPRAS	37 avenue des Bois 77220 Gretz-Armainvilliers	Plasturgie, tertiaire, lunetterie, chimie	02/05/2013
CREOIF	131 rue Damrémont 75018 Paris		25/05/1987
CUTURE ET LIBERTE	5 rue Saint Vincent de Paul 75010 Paris	Santé, industrie, transport, éducation, services, commerce	25/05/1987
DANCAF	63 rue Charles Nodier 93500 Pantin		4/6/2021
DEGEST	13 rue des Envierges 75020 Paris	Tertiaire, transports, BTP, agroalimentaire	20/07/2005
DELLIEN Associés	48 rue de Vivienne 75002 Paris	Tous secteurs d'activité	26/06/2018
DEMOS FORMATION	20 rue de l'Arcade 75008 Paris	Tous secteurs d'activité	04/12/2001
DESMATHS FORMATION	63 bis rue de la Tombe Issoire 75014 Paris		13/01/2021
DEVANSKI FORMATIONS CONSEILS	6 rue Sully 78180 Montigny Le Bretonneux	Chimie, maintenance industrielle, sièges sociaux	08/06/2012
DIAXENS	8 rue du Bois Carré 77044 Montevrain	Tous secteurs d'activité	05/10/2004
DOH CONSULTANTS	21 rue de Fécamp 75012 Paris		22/12/2016
DOXA FORMATION	6 rue d'Uzès 75002 Paris		4/6/2021

7

*DRIEETS Ile-de-France – 19 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers
4 juin 2021*

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
DTR CONSEIL	40 rue Alexandre Dumas 75011 Paris		4/6/2021
ECOCOM FORMATION	6 rue Christophe Colomb 75008 Paris		26/06/2018
ECOFAC SECURITE	130/132 boulevard Camélinat 92240 Malakoff	Services, distribution	04/04/2005
ELEGIA FORMATION	76 boulevard Pasteur - CS 81626 75737 Paris cedex 15	Tous secteurs d'activité	28/10/2003
EMERGENCES	Immeuble Le Méliès 261 rue de Paris 93556 Montreuil	Tous secteurs d'activité	25/05/1987
EC PARTENAIRE IRP	84 rue de Crimée 75019 Paris	Services, assurances, banque, finance, commerce, métiers administratifs	24/07/2008
ELEAS	19 boulevard de Magenta 75010 Paris		22/12/2016
ENTREPRISE SANTÉ FORMATION (ESF)-PREVAT	2 avenue Pasteur 92130 Issy les Moulineaux	Secteur tertiaire	16/01/2013
ERGONALLIANCE	1 place Uranie 94 340 JOINVILLE-LE-PONT	Secteurs industries et grande distribution	31/01/2020
ERGOS CONCEPT	103 rue de Sèvres 75006 Paris		19/01/2016
ESTIM FORMATION	17 rue Nicolas Appert 77185 Lognes		4/6/2021
EVERYWARE	38 cours Blaise Pascal 91000 Evry	Tous secteurs d'activité	02/05/2013
EXOFORMATIONS	30 rue Georges Thoretton 92230 Gennevilliers	Agroalimentaire, transports, BTP, collectivités locales, tertiaire	08/06/2012
FACULTE DES METIERS DE L'ESSONNE	3 chemin de la Grange Feu Louis 91035 Evry	Industrie mécanique, chimique, sécurité privée, grande distribution, établissement sanitaire, transport logistique	08/06/2012
FLOBEL FORMATION	2-4 rue des Cévennes CP 20552 94648 Rungis cedex	Industrie, grande distribution, nettoyage, transport, fonction publique, santé	08/06/2012
FORMA PREV'PLUS	21 rue du Gravier 77340 Pontault-Combault		4/6/2021

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
FORMATION CONSEIL STRATEGIE (FCS)	105 boulevard Paul Vaillant-Couturier 95190 Goussainville	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
FORMAVAL	26 chemin des Rois 91170 Viry Chatillon		26/06/2018
FORMECOSS	170 avenue Parmentier - CS20006 75479 Paris cedex 10	Bâtiment, travaux publics, autres secteurs	15/12/2000
FPSG	9 avenue Georges Pompidou Appt 413 92150 Suresnes	Commerce, distribution, assurance, banque, transport, sécurité incendie/sûreté, hôtellerie/restauration, automobile, chimie, logistique (entrepôts)	17/11/2005
FPSG 2000	9 avenue Georges Pompidou 92150 Suresnes		17/11/2005
FRANCE PREVENTION SECOURISME	6 rue Hippolyte Camille Delpy 95430 Auvers sur Oise	Bâtiment, travaux publics, tertiaire	08/06/2012
FRANCIS LEFEBVRE FORMATION	13-17 rue Viète 75017 Paris		22/12/2016
GRETA MTE 77	41 grande Allée du 12 février 1934 77186 Noisiel	Tertiaire, transport, administration, associations	02/05/2013
GROUPE ACN	1 boulevard Michael Faraday 77700 Serris		22/12/2016
GROUPE REVUE FIDUCIERE	100 rue Lafayette 75010 PARIS	Tous secteurs d'activité	16/07/2019
GROUP SUCCESS	6 rue de Musset 75016 Paris		4/6/2021
HR CONSULTANCY PARTNERS	11 rue Hector Malot 75012 Paris	Tous secteurs d'activité	02/06/2015
IDEE CONSULTANTS	56 rue de Paris 92773 Boulogne Billancourt	Administration, édition, équipementier, production audiovisuelle, propreté, santé	20/09/1989
IDEFORCE	47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	Chimie énergie	15/12/2000
IFDSP	16 bis rue Bréguet 75011 Paris		06/03/2019

9

*DRIETS Ile-de-France – 19 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers
4 juin 2021*

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
IFEAS	7-9 rue Euryale Dehaynin 79019 Paris	Métallurgie, aéronautique, automobile, construction, bijouterie joaillerie, jouet, informatique	07/05/1985
IFIS	15 rue Rieux 92517 Boulogne-Billancourt cedex	Industrie pharmaceutique et industries connexes	24/07/2008
IFOREP	Département formation 8 rue de Rosny - BP 149 93104 Montreuil Cedex		22/02/1988
INGENIUM CONSULTANT « OSEZ VOS DROITS »	3, Vieille route de Meulan 78250 Tessancourt sur Aubette		14/03/2018
INITIATIVE PLURIELS	5 rue Saulnier 75009 Paris	Industrie, tertiaire, santé	06/08/1998
INO PARTNER	104 avenue de la Résistance 93100 Montreuil		13/01/2021
IREFE (Institut Régional d'Etudes Formation Expert)	78, rue de Crimée 75019 Paris	Tous secteurs d'activité	14/03/1985
IRFSS ILE DE FRANCE (CROIX ROUGE FRANÇAISE)	120 avenue Gaston Roussel 93230 Romainville	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
ITHAQUE DEVELOPPEMENT	33 rue de la Butte aux Bergers 95470 Saint Witz	Restauration, propreté industrielle, industrie du luxe, téléphonie, fournitures bureaux/logistique	21/07/2009
JEAN LOUIS BOURGUET (SBPF)	41 bis quai des Martyrs de la Résistance 78700 Conflans Sainte-Honorine	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
JLB CONSEIL	2, rue du Moulin à Vent 78310 Coignières	Distribution, services, chimie	14/03/1985
JPC CONSEIL	20 rue des Lyanes 75020 Paris		27/10/2020
KEYS TO ADVANCE (K2A)	40 rue de Montmorency 75003 Paris	Tous secteurs d'activité	18/03/2015
LA FAABRICK CHERDET	11 rue Jules Vallès 78280 Guyancourt	Services, portage salarial	27/10/2020
L'ATELIER DE FORMATION	4 rue Théophraste Renaudot 75015 Paris		13/07/2016
LE FRENE	28 rue de Trévisé 75009 Paris	Tertiaire, transport, médico-social, humanitaire	25/05/1987

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
LIRIA	413 boulevard des Provinces Françaises 92000 Nanterre		27/10/2020
LISE MATTIO	17 rue de la Procession 75015 Paris		23/09/2014
MF MASTER FORMATIONS CENTRE EUROPEEN DE FORMATIONS	1 rue de Stockholm 75008 Paris	Tous secteurs d'activité	02/05/2013
MON CARRÉ VERT	39 rue de la Fontaine du Gué 95170 Deuil-la-Barre		13/07/2016
MR VALLERANT FREDDY	155 rue du faubourg Saint-Denis, 75010 Paris		23/06/2020
MUTUAL FORMATION	12 rue des Dunes 75019 Paris	Jouets et articles de puériculture, joaillerie / bijouterie, services de l'automobile, métallurgie	02/05/2013
NANSHE EXPERTISE	16 boulevard Saint Germain CS 70514 75237 Paris Cedex 05		03/11/2017
NOUVELLE HEURE	13 bis rue Philippe de Girard 75010 Paris		4/6/2021
OPPBTP	25 avenue du Général Leclerc 92660 Boulogne-Billancourt	BTP	21/06/1999
ORSYS GROUPE	La Grande Arche – paroi Nord 92044 Paris La Défense		27/10/2020
PACTES CONSEILS	7 rue Commines 75003 Paris		27/10/2020
PLEIN SENS	5 rue Jules Vallès 75011 Paris		22/12/2016
PRÉVENTECH FORMATION	4 cité Paradis 75010 Paris		19/01/2016
PRÉV'IT	63 rue des Pléiades 93160 Noisy-le-Grand		27/10/2020

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
PROGEXA	70 rue d'Hautpoul 75019 Paris	Industrie agro-alimentaire, énergie, commerce, transports	23/06/2020
PROXIMA CD	73 boulevard de Lorraine 95240 Corneilles en Parisis	Secteur industriel	03/11/2006
QUALICONSULT	1 bis rue du petit Clamart Zone Vélizy Plus, bât. E 78140 Vélizy Villacoublay	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
REALISATIONS HUMAINES	45 rue Saint Sauveur 75002 Paris	Industrie, secteur tertiaire, agroalimentaire, santé, entreprises de propreté	16/01/2013
REOR	50 rue Alphonse Melun 94230 Cachan	Secteur public, tertiaire, industriel	17/10/2000
RES-EUROCONSEIL	5 villa Marthe 92000 Nanterre		22/12/2016
SCIO CONSEIL ET FORMATION	39 rue Louveau 92320 Châtillon		4/6/2021
SCRIBTEL FORMATION (nom commercial M2I FORMATION)	146-148 rue de Picpus 75012 Paris		03/11/2017
SECAFI	20 rue Martin Bernard 75647 Paris cedex 13	Industrie, chimie, transports, presse, collectivités territoriales, santé, banque	28/09/2012
SEDAFOR	15 rue des Mongazons 78200 Magnanville	Tous secteurs sauf secteur public	20/07/2005
SEXTANT EXPERTISE	8 rue Bernard Buffet 75017 Paris		23/06/2020
SGS INTERNATIONAL CERTIFICATION SERVICES (SGS ICS)	29 avenue Aristide Briand 94111 Arcueil		03/11/2017
SHARE FORMATION	1 rue du Brochet 78711 Mantes-la-Ville		4/6/2021
SI2P	ACMO PARC 10 avenue Réaumur 92140 Clamart	Industrie, tertiaire, transport, institutionnel	29/12/2008
SICOGE	5 rue de Provence 75009 Paris	Industrie, tertiaire (grande distribution)	14/03/1985

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
SOCIALCONSEIL SCOP	7 place Ovale BP 6 94231 Cachan cedex		16/07/2001
SOCOTEC	Les Quadrants 3 avenue du Centre 78182 Saint Quentin en Yvelines	Bâtiment, industrie, tertiaire	07/05/1985
SYNDEX	22 rue Pajol 75018 Paris		23/11/2013
TANDEM CONSEIL ET FORMATION	60 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris		23/06/2020
TECHNOLOGIA	42 rue de Paradis 75010 Paris	Tous secteurs d'activité	15/12/2000
TREOS CONSULTING	30 B rue du Vieil Abreuvoir 78100 Saint Germain en Laye	Secteur tertiaire et industriel	02/05/2013
WOLTERS KLUWER FRANCE (LAMY ET LIAISONS SOCIALES FORMATION)	1 rue Eugène et Armand Peugeot 92500 Rueil-Malmaison	Tous secteurs d'activité	22/01/2015

Conformément à la loi n° 78/17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données, que vous pouvez exercer auprès de la DIRECCTE IDF (coordonnées ci-dessous)